



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

**Nom de l'élève :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**Sexe :**  F  M

**Téléphone :**

**Mail :**

**Adresse :**

**Nom et prénom parent (pour les mineurs) :**

**Activités :**

- Arts plastique
- Cirque
- Danses de loisirs
- Do In / Yoga / Relaxation
- Pilate / Renforcement musculaire
- Théâtre enfants
- Théâtre ados/adultes

### TARIF AMICALE LAÏQUE CLARET VALBOURDIN

**Adhésion annuelle :** adultes : **30 euros** enfants : **20 euros**

**Cotisations ateliers :**

**Pour 1 adhérent/famille : forfait annuel de 270 euros payable à l'inscription en :**

1 chèque de 270€

3 chèques de 90€

6 chèques de 45€

**Pour 2 adhérents/famille : forfait annuel de 250 euros/personne :**

1 chèque de 250€

3 chèques : soit 2 chèques de 83€ et 1 chèque de 84€

6 chèques : soit 5 chèques de 42€ et 1 chèque de 40€

**Pour 3 adhérents/famille : forfait annuel de 230 euros/personne :**

1 chèque de 230€

3 chèques : soit 2 chèques de 76€ et 1 chèque de 78€

6 chèques : soit 5 chèques de 38€ et 1 chèque de 40€

**Ordre des chèques : Amicale Laïque de Claret Valbourdin**



## REGLEMENT INTERIEUR

Les actions menées par l'Amicale Laïque Claret-Valbourdin sont en accord avec celles menées par la Ligue de l'Enseignement et sa Fédération sportive, l'UFOLEP, mouvements laïques d'éducation : elles ont pour but de favoriser l'épanouissement de chacun, tant individuellement que socialement, dans le respect des différences de chacun.

Ce règlement intérieur concerne tous les membres de l'Amicale Laïque Claret-Valbourdin. Pour les adhérents mineurs, les parents doivent également signer ce règlement.

1. Chaque membre respecte les principes démocratiques, laïques et sociaux de l'Amicale Laïque Claret-Valbourdin affiliée à la Ligue de l'Enseignement.
2. Chaque membre doit être à jour de sa cotisation pour participer aux activités de l'Amicale. Une seule séance d'essai est autorisée par adhérent et par activité avant d'adhérer.
3. L'engagement de participation à un atelier est pris pour une année scolaire COMPLETE. Le changement en cours d'année d'un atelier vers un autre ne sera pas autorisé. Le forfait annuel devra être réglé dès l'inscription au moyen de 1, 3 ou 6 chèques. Le remboursement partiel du forfait ne sera possible que dans les cas suivants :
  - déménagement sur présentation d'un justificatif,
  - maladie grave ou accident sur présentation d'un certificat médical mentionnant la durée d'interdiction de pratique de l'activité (arrêt d'au moins un mois seulement),
  - arrêt de l'activité suite à l'indisponibilité de l'animateur ou à l'interdiction de pratique pour raisons exceptionnelles (interdiction temporaire d'utiliser les locaux, mesures gouvernementales...).
4. Il est demandé à chaque membre de téléphoner à l'animateur avant la séance pour signaler son absence.
5. L'Amicale se réserve le droit de radier un adhérent qui nuirait au bon déroulement d'un atelier ou qui ne respecterait pas le présent règlement intérieur signé lors de son adhésion. La radiation sera signifiée par courrier recommandé.

.....  
Nom et Prénom de l'adhérent :

Atelier :

Nom et Prénom du représentant légal (Pour les adhérents mineurs) :

- certifie avoir lu le Règlement intérieur de l'Amicale et m'engage à le respecter,
- autorise également l'Amicale Laïque Claret-Valbourdin à utiliser des photos sur lesquelles je me trouve sur tous ses supports : flyers, affiches, blog, expositions ...

A Toulon, le

Signature de l'adhérent  
(Ou de son représentant légal)



## AUTORISATION PARENTALE D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UN ENFANT MINEUR

Je soussigné(e) .....

Déclare sur l'honneur (cocher la case correspondante)

- Avoir plein exercice de puissance paternelle ou maternelle
- Exercer la tutelle
- Être investi du droit de garde sur le mineur :

Nom, prénom : ..... Date de naissance : .....

Demeurant .....

.....

Autorise l'association ANIMACIRK, à utiliser les images réalisées par les photographes travaillant pour l'association susdite, et représentant mon enfant.

La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.

Sur les supports suivants : papier, internet Pour le type de communication suivant : plaquette, site, réseaux sociaux Pour le monde entier et pour la durée prévue par la législation.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

**Date et Signature :**